

Transport aérien et routier de piles et batteries au Lithium



Ce document a pour but de montrer comment se conformer aux dispositions s'appliquant au transport par avion ou par la route des batteries et piles au lithium.

Il ne remplace en aucun cas l'expertise de votre interlocuteur Chronopost qui saura vous guider pour l'envoi de ces marchandises sensibles.

Sur demande du transporteur auprès de son expéditeur, les fabricants et les distributeurs subséquents de piles ou de batteries fabriquées après le 30 juin 2003 doivent fournir le résumé d'épreuves tel que spécifié dans le manuel d'épreuves et de critères des Nations Unies, Partie III, sous-section 38.3, paragraphe 38.3.5.

Ce résumé d'épreuves doit être disponible à partir du 1er janvier 2020.

Ce résumé d'épreuve ne sera pas à présenter de manière automatique mais devra être disponible et présenter très rapidement en cas de demande de la part de Chronopost.

A partir de la
page suivante,
Laissez-vous
guider !

En cliquant sur les
zones bleues

Quelle est la typologie de la pile / batterie / accumulateur à transporter ?

Lithium ION
UN3480 / UN3481

Batterie rechargeable.

Communément utilisée avec les équipements électroniques courants (ordinateurs portables, téléphones, Mp3, cigarettes électroniques, drones, trottinettes électroniques, ...)

Lithium METAL
UN3090 / UN3091

Batterie non-rechargeable.

Batterie ayant une durée de vie plus importante que les batteries Ion, et qui peuvent se trouver dans des jouets électroniques, caméras, piles boutons, calculatrices, appareils auditifs...

Comment est emballée votre pile / batterie ?

Batterie / Pile
Seule



UN 3480

Batterie / Pile
emballée avec l'
équipement



UN 3481

Batterie / Pile
dans l'
équipement



UN 3481

("Equipement" signifie le dispositif ou l'appareil pour lequel les piles ou batteries au lithium fourniront l'alimentation électrique assurant son fonctionnement)

Batterie ou Pile lithium Ion Emballée Seule **UN 3480**



Envois Express
voie Aérienne

Envois Classic
Europe via
réseau Routier



Batterie ou Pile lithium Ion

Emballée seule - Voie aérienne **UN 3480**



INTERDIT

[Retour Page précédente](#)

Batterie ou Pile lithium Ion

Emballée seule - Voie routière **UN 3480**



Puissance

Pile ≤ 20 Wh
Batterie ≤ 100 Wh

Puissance

Pile > 20 Wh
Batterie > 100 Wh

Batterie ou Pile Lithium Ion

Emballée seule - Voie routière **UN 3480**

Pile > 20 Wh Batterie > 100 Wh



INTERDIT

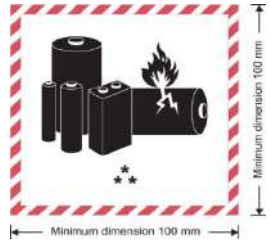
[Retour Page précédente](#)

Batterie ou Pile Ion

Emballée seule - Voie routière **UN 3480**



Pile ≤ 20 Wh Batterie ≤ 100 Wh

Dispositions spéciales ADR à respecter	Puissance	Conditionnement	Etiquetage / Marquage
188 , 230	Pile ≤ 20 Wh Batterie ≤ 100 Wh	Emballage extérieur rigide	

Informations
marquage

Interdit en point relais



La marque des batteries

[Retour Page précédente](#)

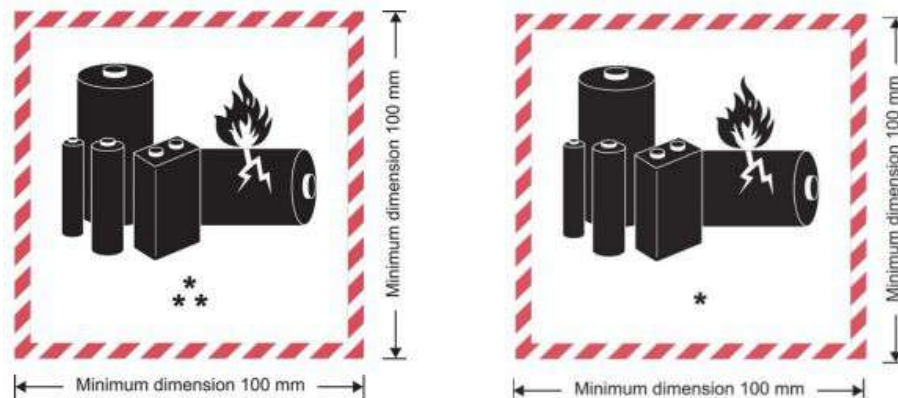
La marque des batteries est une obligation imposée par la réglementation du transport ADR et IATA.

- Ces dimensions sont **normées** (pas d'impression à domicile),
- Il doit être commandé en ligne sur des sites officiels,
- Il doit comporter le **code ONU**
- **le N° de téléphone sous le pictogramme n'est plus obligatoire** mais encore valable jusqu'au 31/12/2026
- Le marquage doit être porté sur l'**emballage extérieur rigide** (attention pochette interdite),
- Le marquage doit être porté de façon visible et sans pliage.

Attention :

- Lorsqu'un colis contient des piles ou batteries au lithium et sodium affectées à des numéros ONU différents, tous les codes ONU applicables doivent être indiqués sur une ou plusieurs marques de batteries.
- Les piles et batteries **usagées, endommagées, à recycler, non diagnostiquées** ou avec des puissances supérieures à celles indiquées ci-dessous sont interdites dans le réseau Chronopost.

A partir du 1^{er} janvier 2023



Dimensions minimales : Longueur 100 mm x largeur 100 mm

La marque peut avoir la forme d'un carré ou d'un rectangle

(Le numéro de téléphone n'est plus obligatoire en dessous du code ONU)

Si la taille du colis ne permet pas de contenir la marque « Longueur 100 mm x largeur 100 mm »
les dimensions de la marque peuvent être réduites à un minimum de
« Longueur 100 mm x largeur 70 mm »

Batterie ou Pile Lithium Ion

Emballée avec un équipement **UN 3481**



Envois Express
Monde voie
Aérienne

Envois Classic
Europe via
réseau Routier



Batterie ou Pile Lithium Ion

Emballée avec un équipement - Voie routière UN 3481

Puissance

Pile ≤ 20 Wh
Batterie ≤ 100 Wh

Puissance

Pile > 20 Wh
Batterie > 100 Wh

Batterie ou Pile Lithium Ion

Emballée avec un équipement - Voie routière **UN 3481**

Puissance Pile > 20 Wh ou Batterie > 100 Wh



INTERDIT

[Retour Page précédente](#)

Batterie ou Pile Lithium Ion

Emballée avec un équipement - Voie routière **UN 3481**Pile ≤ 20 Wh Batterie ≤ 100 Wh

Dispositions Spéciales ARD à respecter	Puissance	Conditionnement	Etiquetage / Marquage
188 , 230	Pile ≤ 20 Wh Batterie ≤ 100 Wh	Emballage extérieur rigide	

Informations
marquage

Interdit en point relais

Batterie ou Pile Lithium Ion

Emballée avec un équipement - Voie Aérienne UN 3481

Puissance

Pile ≤ 20 Wh
Batterie ≤ 100 Wh

Puissance

Pile > 20 Wh
Batterie > 100
Wh

Batterie ou Pile Lithium Ion

Emballée avec un équipement - Voie Aérienne UN 3481

Puissance Pile > 20 Wh ou Batterie > 100 Wh



INTERDIT

[Retour Page précédente](#)

Batterie ou Pile Lithium Ion

Emballée avec un équipement - Voie Aérienne **UN 3481**Puissance : Pile ≤ 20 Wh ou Batterie ≤ 100 Wh

Limite Poids par colis	Quantité	Etiquetage / Marquage	Document obligatoire
5 Kg de Masse nette de batteries ou piles	Nombre approprié pour le fonctionnement + 2 ensembles de rechange (Un "ensemble" de rechange correspond au nombre de piles ou de batterie nécessaires pour alimenter chaque pièce d'équipement.)		Le formulaire déclaratif doit être obligatoirement joint à l'expédition Formulaire Lithium ICI

Informations
marquageListe des
Pays Interdits

Interdit en point relais



La marque des batteries

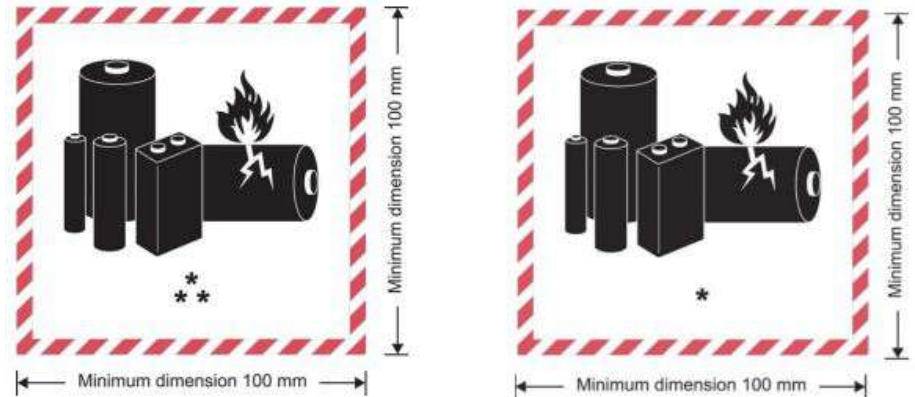
La marque des batteries est une obligation imposée par la réglementation du transport ADR et IATA.

- Ces dimensions sont **normées** (pas d'impression à domicile),
- Il doit être commandé en ligne sur des sites officiels
- Il doit comporter le **code ONU**
- **le N° de téléphone sous le pictogramme n'est plus obligatoire** mais encore valable jusqu'au 31/12/2026
- Le marquage doit être porté sur l'**emballage extérieur rigide** (attention pochette interdite),
- Le marquage doit être porté de façon visible et sans pliage.

Attention :

- Lorsqu'un colis contient des piles ou batteries au lithium et sodium affectées à des numéros ONU différents, tous les codes ONU applicables doivent être indiqués sur une ou plusieurs marques de batteries.
- Les piles et batteries **usagées, endommagées, à recycler, non diagnostiquées** ou avec des puissances supérieures à celles indiquées ci-dessous sont interdites dans le réseau Chronopost

A partir du 1^{er} janvier 2023



Dimensions minimums : Longueur 100 mm x largeur 100 mm

La marque peut avoir la forme d'un carré ou d'un rectangle

(Le numéro de téléphone n'est plus obligatoire en dessous du code ONU)

Si la taille du colis ne permet pas de contenir la marque « Longueur 100 mm x largeur 100 mm »
les dimensions de la marque peuvent être réduites à un minimum de
« Longueur 100 mm x largeur 70 mm »

Batterie ou Pile Lithium Ion

Contenue dans l'équipement **UN 3481**



Envois Express
Monde voie
Aérienne

Envois Classic
Europe via
réseau Routier



Batterie ou Pile Lithium Ion

Contenue dans l'équipement - Voie routière UN 3481

Puissance

Pile ≤ 20 Wh
Batterie ≤ 100 Wh

Puissance

Pile > 20 Wh
Batterie > 100 Wh



Batterie ou Pile Lithium Ion

Contenue dans l'équipement - Voie routière UN 3481

Puissance Pile > 20 Wh ou Batterie > 100 Wh



INTERDIT

[Retour Page précédente](#)

Contenue dans l'équipement - Voie routière **UN 3481**

Puissance : Pile ≤ 20 Wh ou Batterie ≤ 100 Wh



Disposition Spéciales ARD à respecter	Puissance	Conditionnement	Etiquetage / Marquage
188 , 230	Pile ≤ 20 Wh Batterie ≤ 100 Wh	≤ 2 batteries ou 4 piles ≤ 2 colis par envoi* emballages extérieurs rigides	Aucun
		> 2 batteries ou 4 piles > 2 colis avec ≤ 2 batteries ou 4 piles par envoi* emballages extérieurs rigides	

***envoi** = un ou plusieurs colis, ou un chargement de marchandises dangereuses présentés au transport par un expéditeur (ex : une collecte)



Si le colis contient **uniquement** des piles boutons montées dans l'équipement, il n'est pas nécessaire d'apposer la marque lithium sur le colis.

Informations
marquage

Liste des
Pays Interdits



Interdit en point relais



La marque des batteries

[Retour Page précédente](#)

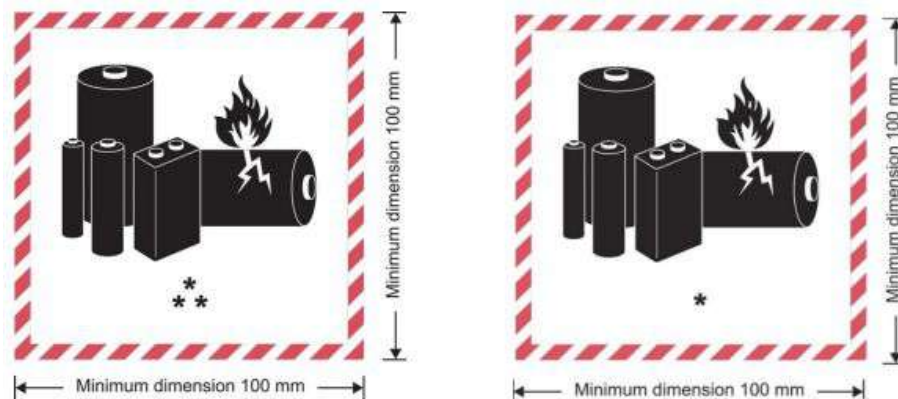
La marque des batteries est une obligation imposée par la réglementation du transport ADR et IATA.

- Ces dimensions sont **normées** (pas d'impression à domicile),
- Il doit être commandé en ligne sur des sites officiels,
- Il doit comporter le **code ONU**
- **le N° de téléphone sous le pictogramme n'est plus obligatoire** mais encore valable jusqu'au 31/12/2026
- Le marquage doit être porté sur l'**emballage extérieur rigide** (attention pochette interdite),
- Le marquage doit être porté de façon visible et sans pliage.

Attention :

- Lorsqu'un colis contient des piles ou batteries au lithium et sodium affectées à des numéros ONU différents, tous les codes ONU applicables doivent être indiqués sur une ou plusieurs marques de batteries.
- Les piles et batteries **usagées, endommagées, à recycler, non diagnostiquées** ou avec des puissances supérieures à celles indiquées ci-dessous sont interdites dans le réseau Chronopost

A partir du 1^{er} janvier 2023



Dimensions minimums : Longueur 100 mm x largeur 100 mm

La marque peut avoir la forme d'un carré ou d'un rectangle

(Le numéro de téléphone n'est plus obligatoire en dessous du code ONU)

Si la taille du colis ne permet pas de contenir la marque « Longueur 100 mm x largeur 100 mm »
les dimensions de la marque peuvent être réduites à un minimum de
« Longueur 100 mm x largeur 70 mm »

Batterie ou Pile Lithium Ion

Contenue dans l'équipement - Voie Aérienne UN 3481

Puissance

Pile ≤ 20 Wh
Batterie ≤ 100 Wh

Puissance

Pile > 20 Wh
Batterie > 100 Wh



Batterie ou Pile Lithium Ion

Contenue dans l'équipement - Voie Aérienne UN 3481

Puissance Pile > 20 Wh ou Batterie > 100 Wh



INTERDIT

[Retour Page précédente](#)

Contenue dans l'équipement - Voie Aérienne **UN 3481**



Puissance : Pile ≤ 20 Wh ou Batterie ≤ 100 Wh

Limite Poids par colis	Nombres d'objets	Etiquetage / Marquage	Document additionnel	Instruction d'emballage IATA
5 Kg de Masse nette de batteries ou piles	≤ 2 batteries ou 4 piles ≤ 2 colis par expédition* emballages extérieurs rigides	Aucun	NON	Section II of PI967 Piles et batteries lithium ion
5 Kg de Masse nette de batteries ou piles	> 2 batteries ou 4 piles et > 2 colis avec ≤ 2 batteries ou 4 piles par expédition* emballages extérieurs rigides		Le formulaire déclaratif doit être joint à l'expédition Formulaire Lithium ICI	Section II of PI967 Piles et batteries lithium ion

***expédition** = un ou plusieurs colis de marchandises dangereuses présentés par un expéditeur et acceptés par un exploitant en une seule fois et à une seule adresse, dont reçu a été donné en un seul lot et destinés à un seul destinataire et à une seule adresse (1 expéditeur vers 1 destinataire sur 1 même LTA).



Si le colis contient **uniquement** des piles boutons montées dans l'équipement, il n'est pas nécessaire d'apposer la marque lithium sur le colis.

**Informations
marquage**

**Liste des
Pays
Interdits**



Interdit en point relais



La marque des batteries

[Retour Page précédente](#)

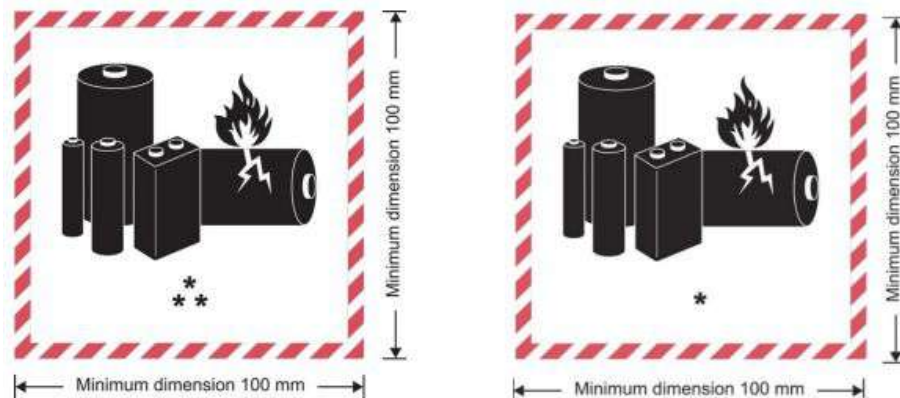
La marque des batteries est une obligation imposée par la réglementation du transport ADR et IATA.

- Ces dimensions sont **normées** (pas d'impression à domicile),
- Il doit être commandé en ligne sur des sites officiels,
- Il doit comporter le **code ONU**
- **le N° de téléphone sous le pictogramme n'est plus obligatoire** mais encore valable jusqu'au 31/12/2026
- Le marquage doit être porté sur l'**emballage extérieur rigide** (attention pochette interdite),
- Le marquage doit être porté de façon visible et sans pliage.

Attention :

- Lorsqu'un colis contient des piles ou batteries au lithium et sodium affectées à des numéros ONU différents, tous les codes ONU applicables doivent être indiqués sur une ou plusieurs marques de batteries.
- Les piles et batteries **usagées, endommagées, à recycler, non diagnostiquées** ou avec des puissances supérieures à celles indiquées ci-dessous sont interdites dans le réseau Chronopost

A partir du 1^{er} janvier 2023



Dimensions minimales : Longueur 100 mm x largeur 100 mm

La marque peut avoir la forme d'un carré ou d'un rectangle

(Le numéro de téléphone n'est plus obligatoire en dessous du code ONU)

Si la taille du colis ne permet pas de contenir la marque « Longueur 100 mm x largeur 100 mm »
les dimensions de la marque peuvent être réduites à un minimum de
« Longueur 100 mm x largeur 70 mm »

Comment est emballée votre batterie ?

Pile/ Batterie
Lithium METAL
Seule



UN 3090

Pile / Batterie
Lithium METAL
avec un équipement



UN 3091

Pile / Batterie
Lithium METAL
contenue dans
l'équipement



UN 3091

("Equipement" signifie le dispositif ou l'appareil pour lequel les piles ou batteries au lithium fourniront l'alimentation électrique assurant son fonctionnement)

Batterie ou Pile lithium Métal

Emballée seule **UN 3090**



Envois Express
Monde voie
Aérienne

Envois Classic
Europe via
réseau Routier



Batterie ou Pile lithium Métal

Emballée seule - Voie Aérienne **UN 3090**



INTERDIT

[Retour Page précédente](#)

Batterie ou Pile lithium Métal

Emballée seule - Voie Routière UN 3090

Pile $\leq 1\text{g}^*$
Batterie $\leq 2\text{g}^*$

Pile $> 1\text{g}^*$
Batterie $> 2\text{g}^*$

*poid total de matière Lithium contenue dans la pile ou la batterie (information indiqué dans la FDS = Fiche de Données de Sécurité)

Batterie ou Pile lithium Métal

Emballée seule - Voie Routière **UN 3090**

Poids Pile > 1g* ou Batterie > 2g*



INTERDIT

[Retour Page précédente](#)

*poid total de matière Lithium contenue dans la pile ou la batterie (information indiqué dans la FDS = Fiche de Données de Sécurité)

Batterie ou Pile lithium Métal

Emballée seule - Voie Routière UN 3090Puissance : Pile $\leq 1g$ ou Batterie $\leq 2g$ 

Dispositions Spéciales ADR à respecter	Poids de lithium*	Conditionnement	Etiquetage / Marquage
188 , 230	Pile $\leq 1g$ ou Batterie $\leq 2g$	Emballage extérieur rigide	

Informations
marquage

Interdit en point relais



*poid total de matière Lithium contenue dans la pile ou la batterie

La marque des batteries

La marque des batteries est une obligation imposée par la réglementation du transport ADR et IATA.

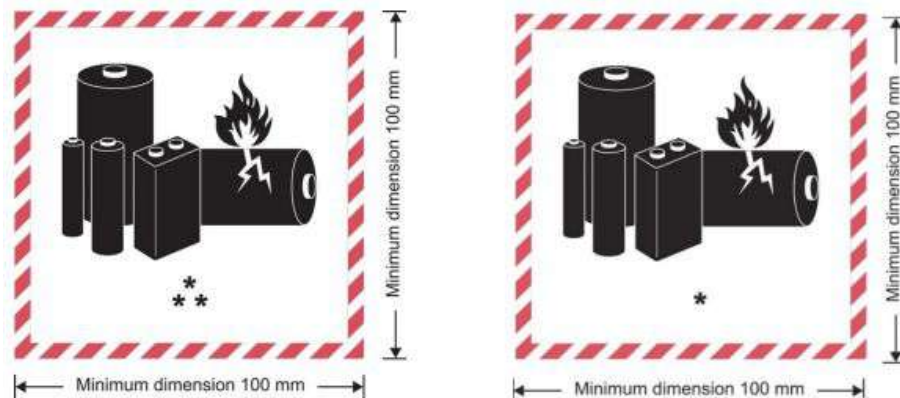
- Ces dimensions sont **normées** (pas d'impression à domicile),
- Il doit être commandé en ligne sur des sites officiels,
- Il doit comporter le **code ONU**
- **le N° de téléphone sous le pictogramme n'est plus obligatoire** mais encore valable jusqu'au 31/12/2026
- Le marquage doit être porté sur l'**emballage extérieur rigide** (attention pochette interdite),
- Le marquage doit être porté de façon visible et sans pliage.

Attention :

- Lorsqu'un colis contient des piles ou batteries au lithium et sodium affectées à des numéros ONU différents, tous les codes ONU applicables doivent être indiqués sur une ou plusieurs marques de batteries.
- Les piles et batteries **usagées, endommagées, à recycler, non diagnostiquées** ou avec des puissances supérieures à celles indiquées ci-dessous sont interdites dans le réseau Chronopost.

[Retour Page précédente](#)

A partir du 1^{er} janvier 2023



Dimensions minimales : Longueur 100 mm x largeur 100 mm

La marque peut avoir la forme d'un carré ou d'un rectangle

(Le numéro de téléphone n'est plus obligatoire en dessous du code ONU)

Si la taille du colis ne permet pas de contenir la marque « Longueur 100 mm x largeur 100 mm »
les dimensions de la marque peuvent être réduites à un minimum de
« Longueur 100 mm x largeur 70 mm »

Batterie ou Pile Lithium Métal

Emballée avec un équipement **UN 3091**

Batterie lithium Metal



Envois Express
Monde voie
Aérienne

Envois Classic
Europe via
réseau Routier



Batterie ou Pile Lithium Métal

Emballée avec un équipement - Voie routière **UN 3091**



Pile $\leq 1\text{g}^*$
Batterie $\leq 2\text{g}^*$

Pile $> 1\text{g}^*$
Batterie $> 2\text{g}^*$

*poid total de matière Lithium contenue dans la pile ou la batterie (information indiqué dans la FDS = Fiche de Données de Sécurité)

Batterie ou Pile Lithium Métal

Emballée avec un équipement - Voie routière **UN 3091**

Poids Pile >1g* ou Batterie > 2g*



INTERDIT

Retour Page précédente

*poid total de matière Lithium contenue dans la pile ou la batterie (information indiqué dans la FDS = Fiche de Données de Sécurité)

Batterie ou Pile Lithium Métal

Emballée avec un équipement - Voie routière **UN 3091**

Poids: Pile $\leq 1g^*$ ou Batterie $\leq 2g^*$

Dispositions Spéciales ARD à respecter	Poids de Lithium*	Conditionnement	Etiquetage / Marquage
188 , 230	Par Pile $\leq 1g$ Par Batterie $\leq 2g$	Emballages extérieurs rigide	

Informations
marquage

Interdit en point relais



*poid total de matière Lithium contenue dans la pile ou la batterie

Batterie ou Pile Lithium Métal

Emballée avec un équipement - Voie Aérienne UN 3091

Puissance : Pile $\leq 1\text{g}^*$ ou Batterie $\leq 2\text{g}^*$

Pile $\leq 1\text{g}$
Batterie $\leq 2\text{g}$

Pile $> 1\text{g}$
Batterie $> 2\text{g}$

*poid total de matière Lithium contenue dans la pile ou la batterie (information indiqué dans la FDS = Fiche de Données de Sécurité)

Emballée avec un équipement - Voie Aérienne **UN 3091**

Pile >1g* ou Batterie > 2g*



INTERDIT

[Retour Page précédente](#)

*poid total de matière Lithium contenue dans la pile ou la batterie (information indiqué dans la FDS = Fiche de Données de Sécurité)

Batterie ou Pile lithium Métal

Emballée avec un équipement - Voie Aérienne **UN 3091**



Poids : Pile $\leq 1g^*$ ou Batterie $\leq 2g^*$

Limite Poids	Quantité	Etiquetage / Marquage	Document obligatoire
5 Kg de Masse nette de batteries ou piles	Nombre approprié pour le fonctionnement + 2 ensembles de rechange (Un "ensemble" de rechange correspond au nombre de piles ou de batterie nécessaires pour alimenter chaque pièce d'équipement.)		Le formulaire déclaratif doit être obligatoirement joint à l'expédition Formulaire Lithium ICI

**Informations
marquage**

**Liste des
Pays Interdits**



Interdit en point relais



*poid total de matière Lithium contenue dans la pile ou la batterie

La marque des batteries

La marque des batteries est une obligation imposée par la réglementation du transport ADR et IATA.

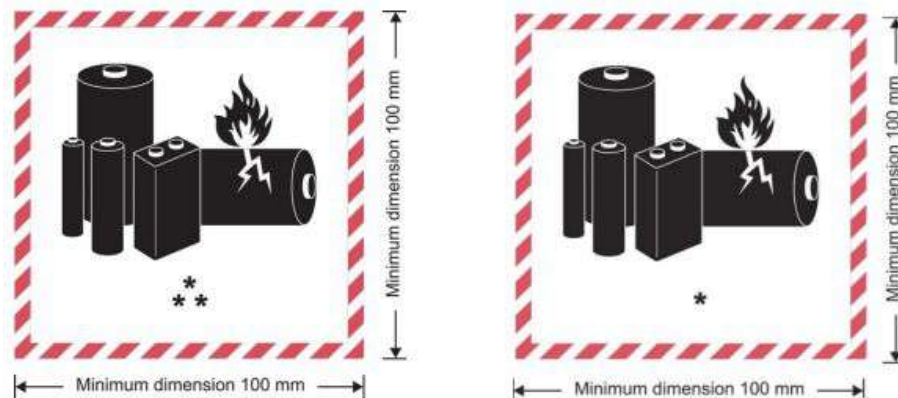
- Ces dimensions sont **normées** (pas d'impression à domicile),
- Il doit être commandé en ligne sur des sites officiels,
- Il doit comporter le **code ONU**
- **le N° de téléphone sous le pictogramme n'est plus obligatoire** mais encore valable jusqu'au 31/12/2026
- Le marquage doit être porté sur l'**emballage extérieur rigide** (attention pochette interdite),
- Le marquage doit être porté de façon visible et sans pliage.

Attention :

- Lorsqu'un colis contient des piles ou batteries au lithium et sodium affectées à des numéros ONU différents, tous les codes ONU applicables doivent être indiqués sur une ou plusieurs marques de batteries.
- Les piles et batteries **usagées, endommagées, à recycler, non diagnostiquées** ou avec des puissances supérieures à celles indiquées ci-dessous sont interdites dans le réseau Chronopost.

[Retour Page précédente](#)

A partir du 1^{er} janvier 2023



Dimensions minimums : Longueur 100 mm x largeur 100 mm

La marque peut avoir la forme d'un carré ou d'un rectangle

(Le numéro de téléphone n'est plus obligatoire en dessous du code ONU)

Si la taille du colis ne permet pas de contenir la marque « Longueur 100 mm x largeur 100 mm »
les dimensions de la marque peuvent être réduites à un minimum de
« Longueur 100 mm x largeur 70 mm »

Batterie ou Pile lithium Métal

Contenue dans l'équipement **UN 3091**



Envois Express
Monde voie
Aérienne

Envois Classic
Europe via
réseau Routier



Batterie ou Pile Lithium Métal

Contenue dans l'équipement - Voie routière UN 3091

Pile $\leq 1\text{g}$
Batterie $\leq 2\text{g}$

Pile $>1\text{g}$
Batterie $> 2\text{g}$

Batterie ou Pile lithium Métal

Contenue dans l'équipement - Voie routière **UN 3091**



Pile >1g* ou Batterie > 2g*



INTERDIT

[Retour Page précédente](#)

*poid total de matière Lithium contenue dans la pile ou la batterie (information indiqué dans la FDS = Fiche de Données de Sécurité)

Contenue dans l'équipement - Voie routière **UN 3091**



Poids : Pile $\leq 1g^*$ ou Batterie $\leq 2g^*$

Dispositions Spéciales ADR à respecter	Poids de Lithium	Conditionnement	Etiquetage / Marquage
188 , 230	Par Pile $\leq 1g$ Par Batterie $\leq 2g$	≤ 2 batteries ou 4 piles ≤ 2 colis par envoi* emballage extérieur rigide	Aucun
		> 2 batteries ou 4 piles > 2 colis avec ≤ 2 batteries ou 4 piles par envoi* emballage extérieur rigides	

***envoi** = un ou plusieurs colis, ou un chargement de marchandises dangereuses présentés au transport par un expéditeur (ex : une collecte)



Si le colis contient **uniquement** des piles boutons montées dans l'équipement, il n'est pas nécessaire d'apposer la marque lithium sur le colis.

Informations
marquage

Interdit en point relais



La marque des batteries

La marque des batteries est une obligation imposée par la réglementation du transport ADR et IATA.

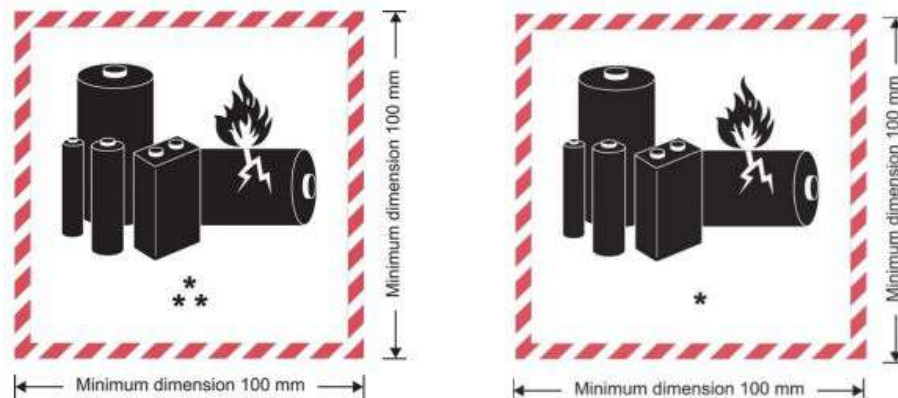
- Ces dimensions sont **normées** (pas d'impression à domicile),
- Il doit être commandé en ligne sur des sites officiels,
- Il doit comporter le **code ONU**
- **le N° de téléphone sous le pictogramme n'est plus obligatoire** mais encore valable jusqu'au 31/12/2026
- Le marquage doit être porté sur l'**emballage extérieur rigide** (attention pochette interdite),
- Le marquage doit être porté de façon visible et sans pliage.

Attention :

- Lorsqu'un colis contient des piles ou batteries au lithium et sodium affectées à des numéros ONU différents, tous les codes ONU applicables doivent être indiqués sur une ou plusieurs marques de batteries.
- Les piles et batteries **usagées, endommagées, à recycler, non diagnostiquées** ou avec des puissances supérieures à celles indiquées ci-dessous sont interdites dans le réseau Chronopost.

[Retour Page précédente](#)

A partir du 1^{er} janvier 2023



Dimensions minimums : Longueur 100 mm x largeur 100 mm

La marque peut avoir la forme d'un carré ou d'un rectangle

(Le numéro de téléphone n'est plus obligatoire en dessous du code ONU)

Si la taille du colis ne permet pas de contenir la marque « Longueur 100 mm x largeur 100 mm »
les dimensions de la marque peuvent être réduites à un minimum de
« Longueur 100 mm x largeur 70 mm »

Batterie ou Pile Lithium Métal

Contenue dans l'équipement - Voie Aérienne UN 3091

Pile $\leq 1g^*$
Batterie $\leq 2g^*$

Pile $>1g^*$
Batterie $> 2g^*$

*poid total de matière Lithium contenue dans la pile ou la batterie (information indiqué dans la FDS = Fiche de Données de Sécurité)



Batterie ou Pile Lithium Métal

Contenue dans l'équipement - Voie Aérienne **UN 3091**

Pile >1g* ou Batterie > 2g*



INTERDIT

[Retour Page précédente](#)

Contenue dans l'équipement - Voie Aérienne **UN 3091**



Puissance : Pile ≤ 1g ou Batterie ≤ 2g

Limite Poids par colis	Nombres d'objets	Etiquetage/ Marquage	Document additionnel	Instruction d'emballage IATA
5 Kg de Masse nette de batteries ou piles	≤ 2 batteries ou 4 piles ≤ 2 colis par expédition* emballages extérieurs rigides	Aucun	NON	Section II of PI967 Piles et batteries lithium ion
5 Kg de Masse nette de batteries ou piles	> 2 batteries ou 4 piles et > 2 colis avec ≤ 2 batteries ou 4 piles par expédition* emballages extérieurs rigides		Le formulaire déclaratif doit être joint à l'expédition Formulaire Lithium ICI	Section II of PI967 Piles et batteries lithium ion

***expédition** = un ou plusieurs colis de marchandises dangereuses présentés par un expéditeur et acceptés par un exploitant en une seule fois et à une seule adresse, dont reçu a été donné en un seul lot et destinés à un seul destinataire et à une seule adresse (1 expéditeur vers 1 destinataire sur 1 même LTA).



Si le colis contient **uniquement** des piles boutons montées dans l'équipement, il n'est pas nécessaire d'apposer la marque lithium sur le colis.

**Informations
marquage**

**Liste des
Pays
Interdits**



Interdit en point relais



La marque des batteries

[Retour Page précédente](#)

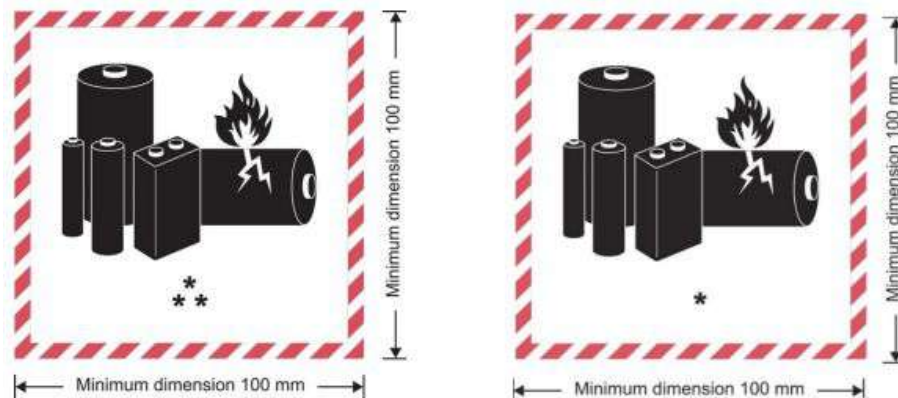
La marque des batteries est une obligation imposée par la réglementation du transport ADR et IATA.

- Ces dimensions sont **normées** (pas d'impression à domicile),
- Il doit être commandé en ligne sur des sites officiels,
- Il doit comporter le **code ONU**
- **le N° de téléphone sous le pictogramme n'est plus obligatoire** mais encore valable jusqu'au 31/12/2026
- Le marquage doit être porté sur l'**emballage extérieur rigide** (attention pochette interdite),
- Le marquage doit être porté de façon visible et sans pliage.

Attention :

- Lorsqu'un colis contient des piles ou batteries au lithium et sodium affectées à des numéros ONU différents, tous les codes ONU applicables doivent être indiqués sur une ou plusieurs marques de batteries.
- Les piles et batteries **usagées, endommagées, à recycler, non diagnostiquées** ou avec des puissances supérieures à celles indiquées ci-dessous sont interdites dans le réseau Chronopost.

A partir du 1^{er} janvier 2023



Dimensions minimums : Longueur 100 mm x largeur 100 mm

La marque peut avoir la forme d'un carré ou d'un rectangle

(Le numéro de téléphone n'est plus obligatoire en dessous du code ONU)

Si la taille du colis ne permet pas de contenir la marque « Longueur 100 mm x largeur 100 mm »
les dimensions de la marque peuvent être réduites à un minimum de
« Longueur 100 mm x largeur 70 mm »